

SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS NUNAVIK

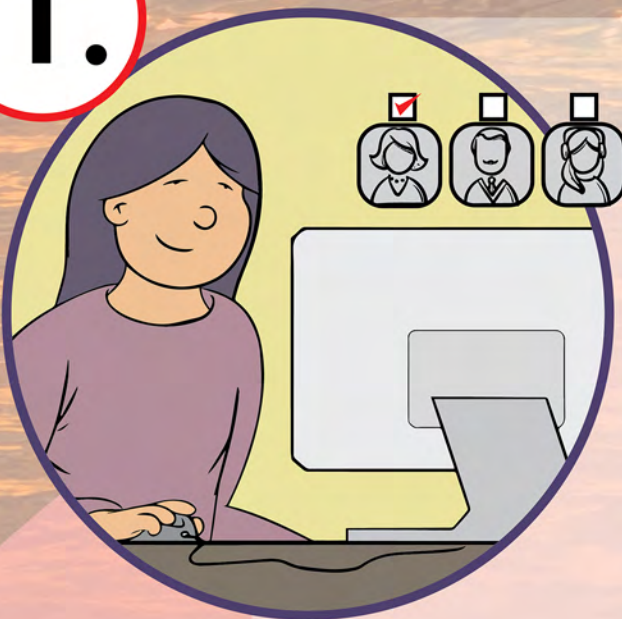
SAVIEZ-VOUS

QUE?

Lorsque vous êtes un bénéficiaire du Nunavik vous bénéficiez du service de counseling en santé mentale sans être référé par un médecin. Ce service est complémentaire et couvert par le SSNA Nunavik.

TROIS ETAPES FACILES

1.

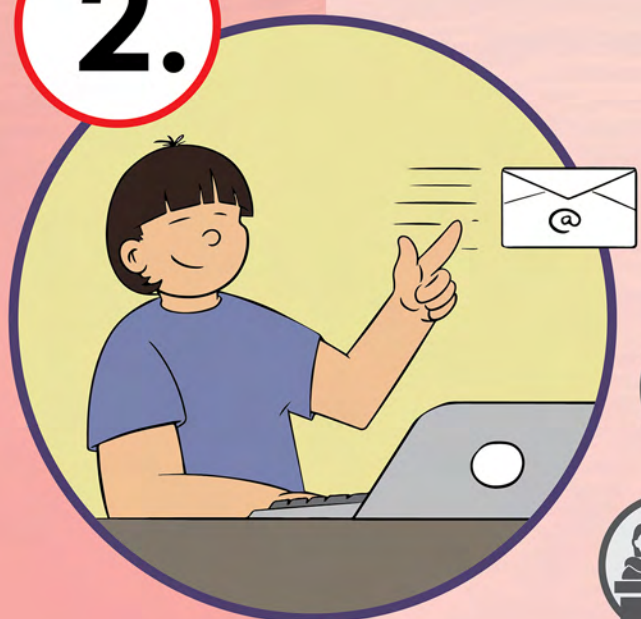


Trouvez un(e) Professionnel (e) admissible qui répond à vos besoins, contactez-le pour convenir de la date et des moyens de communication pour le premier rendez-vous.

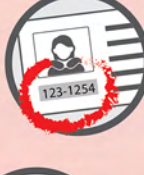
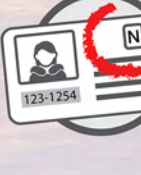

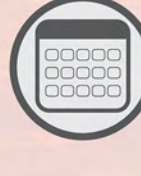

(Vous pouvez également contacter un professionnel qui ne figure pas dans cette liste)



2.



Dire au à la ressource sélectionnée de faire une demande d'autorisation au programme SSNA: ssna.rrsssn@ssss.gouv.qc.ca en indiquant :

-  Le nom et le numéro de bénéficiaire du patient
-  Le numéro de permis du professionnel (e)
-  Le tarif par séance
-  La quantité de séances prévues.
-  Est-ce que les séances seront en présentiel ou virtuel?

3.



Le programme SSNA procède à l'analyse de la demande et fournis une lettre d'autorisation à la ressource qui confirme que le service et le/la patient(e) sont couverts.



IMPORTANT:

- Type de services couverts: thérapie individuelle, thérapie de couple, thérapie de groupe.
- Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre rendez-vous, veuillez l'annuler rapidement, car les SSNA ne couvrent pas les frais d'annulation tardive.
- Si vous devez réserver un billet d'avion et un hébergement, veuillez nous contacter ou contacter votre CLSC local.

Plus d'information:

 ssna.rrsssn@ssss.gouv.qc.ca

 1-844-442-6442

 <https://nrbhss.ca>